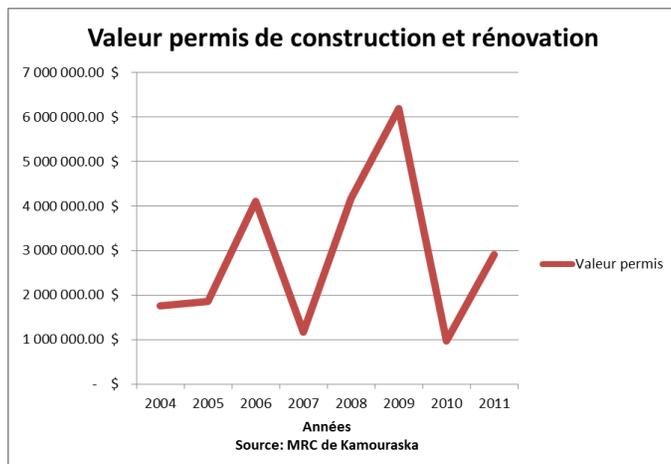
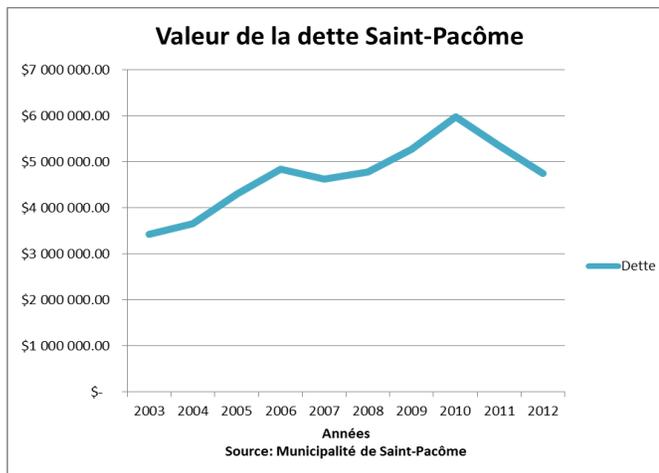




## MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes de Saint-Pacôme, tel que stipulé dans le dernier Pacômien nous vous avons dressé différents tableaux pour vous donner de l'information avec le plus d'exactitude possible sur différents sujets pouvant vous intéresser et par la même occasion faire une mise au point où nous en sommes présentement.

Le service de la dette : tel que nous vous le présentons maintenant, vous pouvez remarquer que le service de la dette nette diminue et va diminuer de façon progressive année après année. Considérant que nous avons des projets en marche et que la diminution du capital est plus importante que les projets à venir, nous allons continuer de voir baisser le service de la dette de façon progressive sans nuire au développement de la municipalité.



Valeur des permis de construction : nous vous avons dressé un tableau qui vous informe sur la valeur des permis de 2004 à 2011. La valeur des permis est le montant déclaré lors d'une demande de permis fait à notre inspecteur en bâtiment. Bien entendu cela fluctue selon les années, mais depuis 2004 il y a eu quand même beaucoup d'investissement ce qui a eu un effet sur l'évaluation municipale.

**PROCHAINE  
SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL  
LE MARDI 1<sup>er</sup> MAI 2012  
À 20H00**

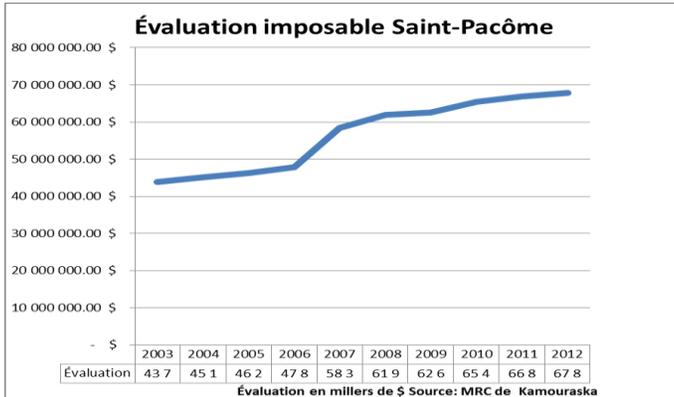
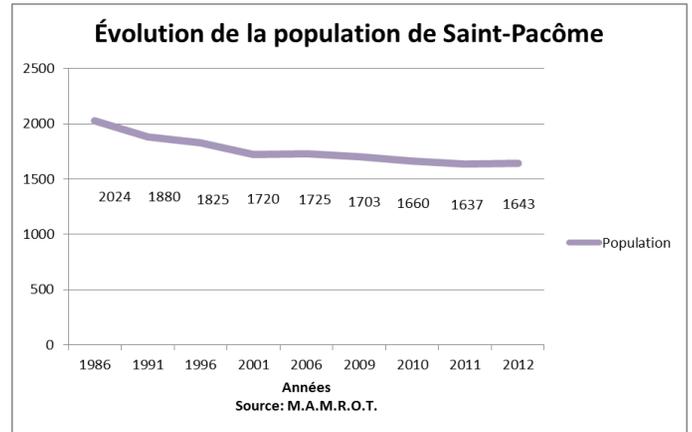
### À LIRE CE MOIS-CI :

Message du maire	1-2
Votre conseil municipal	3
Mot du Directeur général	3
Activités à venir	4
Agence de développement	4
Loisir intermunicipal	5
Avis de recherche	5
Répertoire des garderies	5
Inscription camp de jour	6
Profil d'entreprises	7
Saint-Pacôme en fleurs	8
Distribution d'arbres et de plants	8
Fédération cercles de Fermières	9
Fête Nationale	9
Écocentres	9
Au cours du mois à la biblio	9
Des nouvelles du conseil	10-13
Habitations Saint-Pacôme	13
Corvée des sentiers	13
Du jardin... à la maison	14
Club 50 ans et plus	14
Capsule verte	14
Sécurité routière	14
Régie inter.protection incendie	15
Chronique culturelle	16
Le Focus	17
Café Jasette	18
Chanter pour aider	19
Calendrier mai 2012	20

### HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

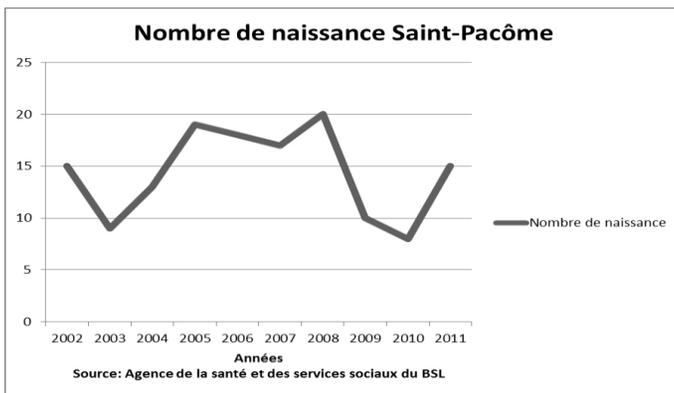
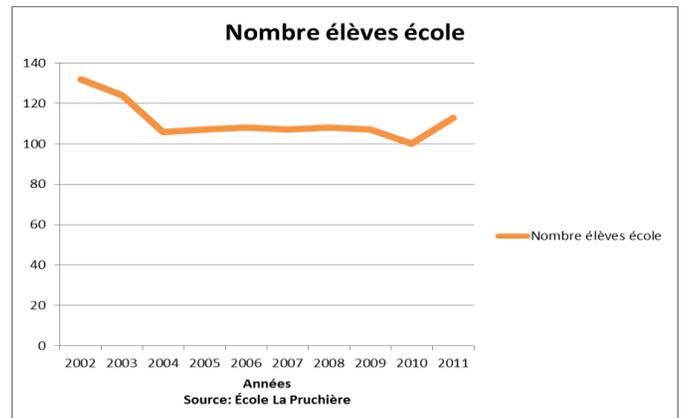
**Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00**

L'évolution de la population : vous serez à même de constater que nous n'échappons pas à la baisse de la démographie du Kamouraska. Depuis 2008 le Kamouraska a perdu 815 personnes. Sans être alarmistes, nous devons prendre des mesures importantes pour, si possible, freiner cette baisse et l'inverser. À Saint-Pacôme, depuis 2008, nous sommes passés de 1718 à 1643 habitants. En 2012 nous avons connu une légère hausse de 1637 à 1643 habitants et nous souhaitons que cette hausse continue au cours des prochaines années. Nous sommes dans les 5 municipalités qui ont connu des hausses de population avec Saint-André, Saint-Pascal, Sainte-Hélène et Saint-Denis. Nous sommes la seule municipalité du secteur ouest du Kamouraska à connaître une hausse en 2012.



Suivi de l'évaluation municipale : quand nous regardons le suivi de l'émission des permis, nous nous devons de constater que l'impact est plus que concluant sur la richesse foncière de notre municipalité. En examinant plus précisément le constat des tableaux, on est en droit de constater que le futur est encourageant et qu'il permettra d'avoir de plus en plus de marge de manœuvre. À court terme, c'est encore difficile, mais les sacrifices seront fructueux pour l'avenir. Nous sommes à notre dernière année du rôle d'évaluation et avec le nouveau dépôt du rôle nous aurons une hausse marquée des valeurs foncières à cause des nouvelles constructions et du prix de vente des immeubles qui dépasse largement l'évaluation foncière. C'est ce que l'on peut appeler la loi de l'offre et de la demande.

Nombres d'élèves de l'école la Pruchière : le tableau du suivi de la clientèle nous présente l'évolution depuis 2002. Après une baisse de 2002 à 2004 nous constatons une stabilité plus ou moins importante de la clientèle, mais de 2010 à 2011 nous observons une hausse de la clientèle. Lorsque vous allez regarder le tableau des naissances, vous serez à même de vous rendre compte que l'augmentation de l'achalandage est directement liée à l'augmentation des naissances. Il ne faut pas oublier que la rentrée scolaire est maintenant à l'âge de 4 ans en préscolaire.



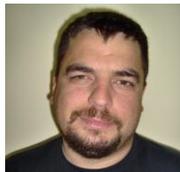
Nombre de naissances : on se doit de constater que les politiques gouvernementales et surtout la volonté de nos jeunes familles d'avoir des enfants nous aident à vendre notre municipalité comme milieu de vie attrayant pour les familles. C'est justement à eux que nous devons dire MERCI pour notre école primaire, pour nos services de proximité et pour l'augmentation de la population.

En conclusion nous devons continuer de travailler fort pour garder nos jeunes et moins jeunes dans un milieu dynamique et attrayant. Saint-Pacôme est en train de faire démentir les mauvaises langues et démontre que ce n'est pas juste un taux de taxation des plus bas que les citoyens recherchent, mais un milieu de vie dynamique et attrayant avec des services de proximité qui répondent à leurs besoins. Pour ce qui est d'un taux de taxation plus bas, nous allons y arriver progressivement avec la diminution de la dette.

## Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque  
Maire



Nicholas Ouellet  
Siège no 1



Robert Bérubé  
Siège no 2



Daniel Jean  
Siège no 3



Sylvain Dubé  
Siège no 4



Carmelle Fortin  
Siège no 5



Jean Sanyterre  
Siège no 6

**Directeur général :** M. Frédéric Lee

**Directrice générale adjointe :**

Mme Manon Lévesque

**Agente de développement :**

Mme Mathilde C. Loiseau

**Technicienne en loisirs :**

Mme Roxanne Carboneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme  
27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télexcopieur : 418-852-2977

Courriel : [stpacome@bellnet.ca](mailto:stpacome@bellnet.ca)

Site internet : [www.st-pacome.ca](http://www.st-pacome.ca)

## Un mot du Directeur général

### GROS REBUS

N'oubliez pas que dans la semaine du 22 au 25 mai, il y aura une collecte de gros rebus. Cette activité a pour but de faciliter la transition vers notre nouvelle réglementation pour les matières résiduelles. Voici quelques directives essentielles pour le bon déroulement de l'activité :

- Vous devez placer vos gros rebus sur le bord du chemin sans toutefois les placer directement sur la voie publique;
- Nous ne prenons aucun sac vert, brun ou orange;
- Les déchets de types organiques sont refusés;
- Les branches devront être attachées en paquet;
- Bien que nous ferons la tournée des rues, si vous nous appelez pour nous signaler que vous avez des gros rebus, ça serait grandement apprécié;
- Les rebus de type métalliques sont aussi acceptés.

### NETTOYAGE DES RUES

Cette année le printemps est très hâtif. Par contre notre fournisseur pour le nettoyage des rues possède un carnet de commandes bien rempli. Il ne peut donc pas devancer la date prévue pour notre municipalité soit vers la troisième semaine de mai.

### TRAVAUX MAJEURS

En principe, les travaux majeurs qui seront effectués seront comme suit :  
Rue Meunier :

Semaine du 22 mai pour une durée approximative de 3 semaines;

Rues Paquet & Ouellet :

Semaine du 7 août pour une durée approximative de 2 semaines;

Rue Pruchière :

En attente d'une autorisation du Ministère de l'Environnement.

Des travaux mineurs sont aussi à prévoir sur Galarneau (Brise-culotte) et Garneau. Je vous rappelle que ces travaux sont sujets à changement sans préavis. Finalement, la pose d'asphalte est en période d'analyse. Le marché étant pour les entrepreneurs, le conseil s'efforce de faire des choix judicieux qui respecteront nos budgets d'opération.

### GARAGES TEMPORAIRES

Nous tenons à vous rappeler que selon le règlement numéro 259, modifiant le règlement de zonage numéro 57, les garages temporaires sont autorisés seulement entre le 15 octobre et le 30 avril, qu'ils soient situés en cours arrière, latérale ou avant. Donc à compter du 1<sup>er</sup> mai, aucun garage temporaire ne sera accepté sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme.

Bon mois de mai à tous !

Frédéric Lee  
Directeur général

## *Des nouvelles de notre agente de développement*

Nombreux sont ceux et celles qui constatent que Saint-Pacôme bourdonne depuis quelques mois. L'effort de nombreux bénévoles se cache derrière bon nombre des nouvelles activités qui s'offrent aux résidents de Saint-Pacôme en cette saison. La municipalité de Saint-Pacôme soulignera leur effort le mois prochain dans le cadre de l'activité annuelle de reconnaissance bénévole.

Vous avez possiblement remarqué l'annonce d'une toute nouvelle activité à Saint-Pacôme. Le Club des 50 ans et plus a reçu le soutien du ministère de la Famille et des Aînés pour offrir des ateliers thématiques, sous forme de cafés-jasette. Ces ateliers aborderont chaque mois, pendant dix mois, une thématique spécifique reliée au vieillissement. Chacun des ateliers sera animé par un professionnel de la thématique abordée. Monsieur René Racine, psychologue, animera le premier café-jasette. Celui-ci traitera de l'acceptation du vieillissement. L'inscription est obligatoire. (voir p.18 pour les détails)

L'inscription au concours d'embellissement «Couleurs et Parfums» est maintenant débutée. Rappelez-vous qu'il n'est pas nécessaire d'être un grand jardinier pour participer. Tout effort d'aménagement, si modeste soit-il, mérite d'être souligné. (voir p.8 pour les détails)

Plusieurs activités ponctuelles ou événements sont aussi à venir. Le concert-bénéfice au profit de l'église, la corvée des sentiers de la SGRO et la Fête nationale en sont quelques exemples. Surveillez le calendrier. Finalement, la programmation estivale des loisirs vous parviendra sous peu. Inscrivez-vous !

Afin de mener à bien toutes ces activités, et d'en offrir encore davantage, les membres des différents comités de Saint-Pacôme vous invitent à vous joindre à eux. Les comités Village en santé (mise en œuvre de la politique familiale), Loisirs, Sécurité routière (sensibilisation), et Environnement accueilleront de nouveaux membres avec grand plaisir !

Renseignez-vous auprès de la municipalité.

Mathilde C. Loiseau, agente de développement

Tél. : 418-852-2356 | Courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

### **Activités à venir...**

**Le samedi 28 avril**, Soirée de danse de l'âge d'or.

**Le lundi 30 avril**, Café Jasette animé par René Racine, psychologue, à 9h30 au Centre municipal;

**Le lundi 30 avril**, Cercle de Fermières, conseil d'administration.

**Le mardi 1<sup>er</sup> mai**, À 20h00, séance ordinaire de votre Conseil municipal;

**Le mercredi 2 mai**, À 19h30, réunion mensuelle du Cercle de Fermières;

**Le mercredi 9 mai**, Exposition du Cercle de Fermières de 19h00 à 20h30.

**Le jeudi 10 mai**, Exposition du Cercle de Fermières de 7h30 à 8h45;

**Le jeudi 10 mai**, Congrès régional des Cercles de Fermières du Québec;

**Le samedi 12 mai**, Vente de pain par les jeunes du Focus;

**Le dimanche 20 mai**, Distribution d'arbres et de plants de pétunias au garage municipal;

**Le dimanche 20 mai**, Concert-bénéfice à l'Église à 20h00;

**Le lundi 21 mai**, Journée nationale des Patriotes, bureau municipal fermé;

**Le samedi 26 mai**, Souper fin de saison du Club des 50 ans et + et danse;

**Le lundi 28 mai**, Café jasette animé par Annick Ouellet, kinésiologue, à 9h30 au Centre municipal;



GUICHET AUTOMATIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE

**Siège social**  
7, rue Caron CP 68  
St-Pacôme (Québec)  
G0L 3X0 (418) 852-2812

# Les chroniques du loisir intermunicipal

## Programmation été 2012

Surveillez votre Publisac durant le mois de mai, car la programmation résumant les activités estivales qui auront lieu dans votre municipalité y sera distribuée. Il y a des sections sur les camps de jour, les Saint-Jean-Baptistes ainsi qu'une section sur le soccer (voir description plus bas). Cette programmation est mise sur pied en collaboration avec les comités de loisir de chacune des municipalités. Bon été ☺

## Défi santé 5/30 équilibre

Le Défi santé 5/30 s'est déroulé du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril dernier. FÉLICITATIONS à ceux et celles qui ont accompli leur Défi avec succès. Vous pouvez maintenant vous rendre sur le site internet du défi : [www.defisante.ca](http://www.defisante.ca), dans la section outil et téléchargez votre certificat officiel du *Défi Santé*, pour souligner vos efforts et vous motiver à continuer.



## Fête des voisins

Un zeste de bonne humeur, une pincée d'organisation et quelques chaises : il n'en

faut pas plus pour participer à la Fête des voisins, dont la 7<sup>e</sup> édition sera célébrée partout au Québec le 2 juin prochain, surtout à Saint-Gabriel

Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la rue, la ruelle, etc. Plusieurs formules sont possibles :

5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira.

Les citoyens qui désirent s'inscrire à la fête peuvent le faire par internet. Aussi, si vous inscrivez votre Fête avant le 25 mai prochain, vous inciterez d'autres voisins à s'organiser, et courrez la chance de gagner de nombreux prix ! Il y a également une section Outils Citoyens qui contient des affiches ainsi que des cartons d'invitation. Pour inscrire une Fête : <http://www.fetedesvoisins.qc.ca/inscription.html>

## Soccer

Tu as envie d'apprendre le soccer tout en t'amusant avec tes amis ? Inscris-toi dans ta municipalité et tu auras peut-être la chance de jouer quelques parties intermunicipales. Regarde bien dans la programmation pour avoir plus de renseignements. En plus, par le biais de ton école, une fiche d'inscription te sera remise. Viens taper dans le ballon avec nous !!! L'équipe du soccer récréatif intermunicipal!

## Camp de jour

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant au camp de jour de la municipalité de Saint-Pacôme. La page suivante contient une fiche d'inscription que vous devez remplir et rapporter au bureau municipal.

Cette année, la coordonnatrice du camp de jour, c'est R2D2!! Elle est en ce moment même en train de planifier l'été de votre enfant et de recruter les meilleurs animateurs ! Cet été, ce sera grandiose, magique et surtout amusant!!!

Roxanne Carbonneau  
Coordonnatrice en loisir intermunicipal

## Avis de recherche !!!

Le comité des loisirs de Saint-Pacôme, volet soccer, est à la recherche de gens pour combler divers postes durant la saison de soccer, du 11 juin au 17 août :



### Arbitre

1 soir semaine, 2 parties par soir  
Montant forfaitaire pour toute la saison



### Entraîneur 10-12 ans

2 soirs semaine (mercredi obligatoire)  
Être disponible entre 19h30 et 20h30, avoir de l'expérience avec cette tranche d'âge, connaître les bases du soccer (un gros atout)

Pour information, contacter Roxanne Carbonneau au 418-852-2356

## Répertoire des garderies de Saint-Pacôme

Vous possédez une garderie à Saint-Pacôme? La municipalité tente de répertorier toutes les garderies de la municipalité afin d'être en mesure d'orienter les nouveaux parents et les nouveaux arrivants qui recherchent une garderie. Contactez l'agente de développement pour vous inscrire.

Mathilde C. Loiselle, agente de développement  
Tél. : 418-852-2356 | Courriel : [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)



# Inscription Camp de Jour de Saint-Pacôme 2012

(pour les résidents de Saint-Pacôme)

*Les enfants doivent être de la même famille.*

Nom, Prénom et âge de mes enfants en date du 1<sup>er</sup> juillet :

1) \_\_\_\_\_ (    ans)

2) \_\_\_\_\_ (    ans)

3) \_\_\_\_\_ (    ans)

4) \_\_\_\_\_ (    ans)

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Nom et prénom du père : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la mère : \_\_\_\_\_

*Il est à noter que les enfants doivent avoir 12 ans et moins et avoir complété la maternelle.*

Mon enfant fréquentera le camp de jour  
selon **l'horaire régulier des activités**, soit  
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

**COÛTS :**

1 enfant :           **110\$**

2 enfants :          **150\$**

3 enfants et plus:   **190\$**

À la journée :       **10\$**

À la semaine :       **40\$**

Mon enfant fréquentera le camp de jour  
selon **l'horaire régulier des activités**, soit  
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

**Il profitera également du service de garde le  
matin de 7h30 à 9h00, le midi de 12h00 à 13h00,  
ainsi que le soir de 16h00 à 17h30. (aucun repas inclus)**

**COÛTS :**

1 enfant :           **230\$**

2 enfants :          **270\$**

3 enfants et plus:   **315\$**

À la journée :       **15\$**

À la semaine :       **55\$**

## PROFIL D'ENTREPRISES

Le tirage des 20 paco\$ du mois d'avril, toujours dans le cadre du projet Petite histoire des commerces d'ici, mis de l'avant par le comité de développement de Saint-Pacôme, avait lieu au Cinéma Louise de Saint-Pacôme. Les personnes intéressées à participer à ce concours étaient invitées à déposer le coupon de participation prévu à cet effet dans la boîte de tirage qui y était installée. Toujours sous l'œil attentif de membres du comité de développement, le tirage a désigné Mme Monique Grand'Maison comme gagnante des 20 paco\$. Félicitations à la gagnante !

Le prochain tirage aura lieu le lundi 14 mai 2012. Ne manquez pas votre chance de remporter 20 Paco \$ ! Pour participer, remplissez le formulaire disponible en bas de page et déposez-le avant le lundi 14 mai 2012 à 16h00 soit au Salon d'esthétique Jacqueline Michaud ou chez Coiffure Exalt Mode.



## PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

### Salon d'esthétique et d'électrolyse

#### Jaqueline Michaud :

C'est en octobre 1996 que Mme Jacqueline Michaud inaugure son salon d'esthétique et d'électrolyse au 227 boulevard Bégin à Saint-Pacôme. Fière d'une formation à l'Académie scientifique de beauté de Paris, succursale de Québec, Mme Michaud est la première et la seule esthéticienne à Saint-Pacôme.

Depuis le tout début, le salon a su s'adapter aux changements qui surviennent dans la profession par la participation de Mme Michaud à plusieurs formations, stages et mises à jour afin d'être à la fine pointe de la technologie dans le domaine de l'esthétique qui évolue rapidement.

Soucieuse d'offrir la meilleure qualité de service à sa clientèle, Jacqueline Michaud offre les services de maquillage, manucure, électrolyse, facial, traitement des pieds et du dos. Les services sont disponibles pour les femmes ainsi que pour les hommes.

Afin de bien servir une clientèle qui provient de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel, La Pocatière, Mont-Carmel et Rivière-Ouelle, le salon vend des produits d'esthétique et de soins.

Suite à l'inondation survenue en 2005, le Salon d'esthétique et d'électrolyse Jacqueline Michaud a été relocalisé au 150 rue Galarnau. Vous pouvez rejoindre Mme Michaud au 852-1577.

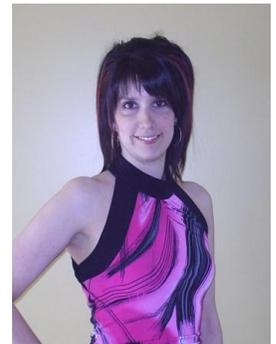
### COIFFURE

*Exalt*  
mode

Chers Pacômiens, je profite de cette occasion pour me présenter, Marilyn Lizotte, propriétaire du salon Coiffure Exalt Mode situé à St-Pacôme. J'œuvre dans ce domaine de la coiffure depuis bientôt 15 ans et les 5 dernières années comme propriétaire m'ont permis de me spécialiser encore plus dans ce métier qui me fascine. Le fait de participer à plusieurs congrès de coiffure me permet de demeurer à l'affût des nouveaux styles et des nouvelles tendances. Que vous soyez homme, femme ou enfant, je suis toujours disponible pour vous recevoir sur rendez-vous du mercredi au samedi inclusivement. Pour un nouveau style, une coiffure qui se remarque, pensez venir me rencontrer. Ne manquez pas mes nouveautés et mes promotions sur ma page Facebook de Coiffure Exalt Mode.

#### Au plaisir de vous rencontrer!

Coiffure Exalt Mode  
5, rue Meunier  
St-Pacôme  
418-852-1673



### COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE

«L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !»

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce nouveau concours : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet au Salon d'esthétique Jacqueline Michaud et chez Coiffure Exalt Mode. Le 14 mai, Jacqueline et Marilyn feront tirer 20 Paco\$ à dépenser chez elles... Bonne chance !

# ***SAINT-PACÔME EN FLEURS !***

***Concours : Couleurs et parfums***

***Fleurissez votre coin de village et  
courez la chance de gagner de nombreux prix !***



La période d'inscription au concours «Couleurs et parfums» est maintenant commencée. Fleurissez votre coin de village, et courez la chance de gagner des prix. Tout résidant de Saint-Pacôme, qu'il soit locataire ou propriétaire, qu'il possède un grand jardin ou un petit coin fleuri, peut participer. Il suffit d'aménager l'espace devant votre résidence.

Trois catégories s'offrent à vous pour participer :

- ❖ Grands jardins : devanture de résidence dont l'espace permet un aménagement sur le parterre.
- ❖ Petit coin fleuri : Galerie, façade de logement ou résidence située trop près de la rue pour permettre un aménagement sur le parterre.
- ❖ Commerces et industries : aménagement de l'espace d'un bâtiment commercial de Saint-Pacôme par les propriétaires ou les employés.

N'oubliez pas ! Le pétunia est la fleur thématique pour 2012. L'incorporation de cette fleur à votre aménagement pourrait vous valoir des points bonus lors de l'évaluation par le jury. Lors de votre inscription au concours, si vous vous présentez aux bureaux municipaux, une enveloppe de graines de Pétunia *axillaris* vous sera remise pour agrémenter votre aménagement (jusqu'à épuisement des stocks). Nos partenaires du concours «Couleurs et parfums», l'ami Raymond de la quincaillerie R. Pelletier et les Feuillages du Québec de Saint-Pascal ont fait le plein de graines de pétunias pour combler vos besoins en graines pour vos semis.

Renseignez-vous sur les critères d'admissibilité des aménagements, les critères d'évaluation et les prix à gagner.

Le comité de développement remercie ses partenaires dans ce projet : Les Feuillages du Québec, le magazine Bio bulle, la Ganterie BCL, la librairie L'Option, la Quincaillerie Raymond Pelletier, les tourbières Lambert, la Société horticole de La Pocatière, et les Semences du patrimoine.



**Pour vous inscrire :** Mathilde C. Loïselle, agente de développement  
Municipalité de Saint-Pacôme, 27, rue Saint-Louis  
Tél. : 418-852-2356 | Courriel : develop-stpacome@bellent.ca.

## ***Distribution d'arbres et de plants de pétunias axillaris offerts gratuitement***



C'est le dimanche 20 mai prochain qu'aura lieu la distribution annuelle d'arbres auprès de la population de Saint-Pacôme. Les personnes intéressées doivent se présenter au garage municipal entre 10h00 et 13h00 pour se procurer les arbres. Mme Hélène Dore sera présente pour vous conseiller. Par la même occasion, dans le but de vous encourager à fleurir votre coin de village avec le Pétunia, la fleur thématique choisie pour décorer Saint-Pacôme cet été, le comité de développement de votre municipalité vous offrira gratuitement des plants de Pétunias axillaris (Pétunia sauvage). Un plant



par famille sera donné. La quantité étant limitée, premier arrivé, premier servi. Bienvenue à tous les citoyens.



## **La Fédération 03 des Cercles de Fermières du Québec en Congrès régional**

C'est sous le thème : « Les CFQ, un bouquet de savoir-faire toujours florissant! », que l'assemblée générale annuelle de la Fédération 03 des Cercles de Fermières du Québec se déroulera le jeudi 10 mai 2012 dans le secteur Kamouraska à l'église de Saint-Pacôme, boulevard Bégin.

Environ 300 membres Fermières sont attendues pour l'événement.

La Fédération 03 comprend 48 cercles, répartis dans 3 secteurs : Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata/Nouveau-Brunswick.

Madame Nicole Ouellet Conseillère au Conseil exécutif provincial sera présente à ce 71e Congrès régional.

Les congressistes adopteront les états financiers, les prévisions budgétaires ainsi que les différents rapports de Comités : Arts textiles, Communications, Dossiers et Recrutement.

À la suite de l'assemblée générale et des élections, il y aura les récompenses pour les pièces d'artisanat puisque chaque Cercle présentera quatre de ses plus belles pièces d'artisanat dans les catégories : tissage, couture, tricot, fantaisie et un concours spécial.

Un concours artisanat jeunesse fait également partie de l'exposition où des jeunes des trois secteurs nous présentent leurs réalisations.

Cette exposition qui comprendra au-delà de 325 pièces d'artisanat sera ouverte au public le mercredi 9 mai 2012 de 19h00 à 20h30 et le jeudi de 7h30 à 8h45 et de 12h00 à 1h30, au Centre Municipal de Saint-Pacôme, situé entre les rues St-Louis et Fortier.



## **Saint-Pacôme Fête en famille le 23 juin Le français, notre lien**

Venez profiter d'une foule d'activités dans une atmosphère détendue et familiale.

Le comité organisateur renoue avec la tradition en fermant la rue Caron entre Alexandre et la Station plein air. Vous pourrez louer une table au coût de 10.00\$ et y offrir tous les articles dont vous voulez vous départir. C'est notre vente de garage et notre marché aux puces de la Saint-Jean.

Vous y trouverez également, jeux, kiosques d'artisans, musiciens.

Venez déguster les hot-dogs maison, les brochettes de filet de porc et, à la demande générale, les fèves au lard !!

Les activités se dérouleront de 13 heures à minuit. La population pourra danser et chanter au son de la musique de nos artistes invités, Uldège Lévesque, M.A.D.E. et Frédéric Lavoie, de 19 heures à minuit.

Surveillez le Pacômien de mai pour l'horaire détaillé.

Que la Fête commence!!!



## **Réouverture des écocentres**

C'est à compter du 24 avril 2012 que les écocentres du Kamouraska rouvriront. Profitez de ces points de dépôt pour disposer de vos matériaux récupérables de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement!

Voici un rappel des matières acceptées :

- Accessoires pour la maison : portes, fenêtres, poignées, lavabos, baignoires, rampes

- Agrégats : gravier, béton, asphalte, briques (en très petites quantités seulement)
- Matériaux secs\* : bardeau d'asphalte, gyproc, vitre, miroir, porcelaine, revêtement de masonite \*Attention, des frais s'appliquent – 15 \$ par remorque domestique (4' x 8' x 2')
- Encombrants : Électroménagers (poêle, frigo, laveuse, etc.) et mobilier réutilisable seulement (divan, table, étagère, meubles d'extérieur, etc.)
- Métal : tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôles ou toutes autres pièces métalliques
- Ordinateurs et appareils électroniques : fonctionnels ou non, (CD et DVD : séparer les disques et les pochettes)
- Pneus de véhicules automobiles (maximum 48 ½ pouces)
- Résidus domestiques dangereux (RDD) : huiles, solvants, acides, pesticides, peintures, piles, produits d'entretien ménager...
- Résidus verts : feuilles mortes, gazon coupé, résidus de jardin...
- Vêtements et accessoires : Lorsque les vêtements et accessoires sont réutilisables, privilégiez les comptoirs d'aide et les friperies

**MATIÈRES REFUSÉES :** Matelas, futon, caoutchouc, styromousse, laine minérale et autres isolants, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de vinyle, prélat et tuiles, déchets domestiques (sac vert), carcasse d'automobile - carcasse d'animal, BPC, cyanure, déchets radioactifs et biomédicaux, produits explosifs et munitions, terre contaminée, produits commerciaux et industriels

### **Écocentre de Saint-Pascal : 236, avenue du Parc**

Heures d'ouverture : les mercredis, vendredis et samedis, de 8 heures à 16 heures.

### **Écocentre de La Pocatière : route 230 (au site des neiges usées)**

Heures d'ouverture : les mardis, jeudis et samedis, de 8 heures à 16 heures.

### **Écocentre de Saint-Alexandre : 619, route 289 (derrière le garage municipal)**

Heures d'ouverture : le dimanche, de 8 heures à 16 heures.

Anne-Marie Beaudoin

Conseillère en gestion environnementale

Lundi - mardi :

1650, rue de la Ferme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-2628 poste 3/ 1-888-856-5552

Télécopieur (418) 856-4399 WEB : [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)

[sensibilisation@co-eco.org](mailto:sensibilisation@co-eco.org)

Mercredi - jeudi :

Ville de Rivière-du-Loup

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 37, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7

Téléphone : 418 867-6700 Télécopieur : 418 862-2817



## **Bibliothèque Mathilde-Massé**

### **Au cours du mois à votre BIBLIO**

#### **Premiers candidats 2012 au Prix Saint-Pacôme du roman policier**

Le Club du polar a terminé la première série de romans candidats pour le Prix du roman policier.

Voici les titres :

- L'infortune des biens nantis, de Maxime Houde
- Le Sang des prairies, de Jacques Côté
- Une vraie p'tite mine d'or, de Denis Cyr
- Le Silence des sorcières, de Bruno Jobin
- Has been, de Claire Caron
- L'énigme Borduas, de Bruno Hade

#### **Journée nationale des patriotes**

Veillez prendre note qu'à l'occasion de la Journée nationale des patriotes, votre bibliothèque sera fermée le dimanche 20 mai 2012. Il nous fera plaisir de vous accueillir à nouveau aux heures habituelles le mardi 22 mai.

Toute l'équipe vous souhaite un excellent congé!

## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

### Réunion du 6 mars 2012

#### **047.03.12 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mars 2012 soit accepté tel que présenté.

#### **048.03.12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2012**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2012 soit adopté tel que présenté.

#### **050.03.12 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Robert Bérubé soit nommé maire suppléant pour les mois de mars, avril et mai 2012 avec toutes les tâches et obligations qui s'y rattachent le cas échéant, y compris le remplacement du maire pour siéger au conseil des maires à la MRC de Kamouraska.

#### **051.03.12 ENTÉRINER LE PAIEMENT DE LA QUOTE-PART À TRANS-APTE POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ 2012**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'entériner le paiement de la facture numéro 1886-A au montant de quatre mille neuf cent soixante dollars (4 960,00 \$) à Trans-Apte inc. pour la contribution municipale au transport adapté pour l'année 2012.

#### **052.03.12 UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS) – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pacôme est membre de l'URLS du Bas-Saint-Laurent ;

**ATTENDU QUE** l'URLS offre un soutien financier annuel pour l'organisation d'activités en loisirs ;

**ATTENDU QUE** les Journées Boule de neige organisées à la Station Plein air répondent aux exigences du programme de soutien financier de l'URLS et constituent une offre d'activités en loisir originale pour les familles de Saint-Pacôme et de la région ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'agente de développement, Mme Mathilde C. Loisel, à déposer une demande de soutien financier auprès de l'URLS du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre du programme de soutien financier en loisirs 2011-2012, pour la réalisation des Journées Boule de neige 2012.

#### **DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme dépose une déclaration mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme et de la MRC de Kamouraska et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie. Le directeur général confirme que toutes les déclarations sont conformes.

#### **053.03.12 APPROBATION DES INTERVENTIONS EN COURS D'EAU PRÉVUES EN 2012 ET DEMANDE D'ACTE DE RÉPARTITION**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil de Municipalité de Saint-Pacôme appuie les travaux d'entretien sur le cours d'eau Petit Ruisseau prévu par la MRC et s'acquittera de la facture qui y sera associée ;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme demande à la MRC de produire un acte de répartition des coûts des travaux prévus au cours d'eau Petit Ruisseau en 2012 ;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme est en accord avec la méthode de répartition utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en fonction de la superficie contributive de l'ensemble des contribuables du bassin versant localisé en amont des travaux ;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition des anciens règlements effectuée par la MRC afin de déterminer les superficies contributives et accepte que ce type d'acte de répartition puisse comporter certaines imprécisions ;

**QUE** le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés, sans obligation pour la municipalité de maintenir ce mode de répartition.

#### **054.03.12 ACCEPTATION DU RAPPORT FINANCIER 2011 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST**

**ATTENDU QUE** le groupe Mallette, comptables agréés, a déposé le rapport financier 2011 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest ;

**ATTENDU QUE** le rapport financier 2011 démontre un surplus de treize mille huit cent soixante-six dollars (13 866,00 \$) ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à

l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport financier 2011 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest tel que présenté.

#### **ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'IMPRESSION DU JOURNAL MUNICIPAL**

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

#### **055.03.12 DEMANDE DE RENOUELEMENT À LONG TERME DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** partout au Québec des ménages locataires, soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordable ;

**ATTENDU QUE** des ménages de la Municipalité de Saint-Pacôme ont des besoins de logements abordables ;

**ATTENDU QUE** le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins ;

**ATTENDU QUE** le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu ;

**ATTENDU QUE** les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois ;

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux ;

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.

#### **056.03.12 DÉSIGNATION DES INSPECTEURS EN ENVIRONNEMENT ET EN BÂTIMENT POUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** chaque année, les municipalités doivent adopter une résolution désignant les inspecteurs en environnement et en bâtiment pour leur territoire ;

**ATTENDU QUE** chacun des inspecteurs et inspecteurs suppléants ont un territoire respectif dans la MRC de Kamouraska ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Gilles Plourde à titre d'inspecteur attiré et de nommer M. Donald Guy à titre d'inspecteur suppléant pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

#### **057.03.12 ENGAGEMENT D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) POUR LE CAMP DE JOUR 2012**

**ATTENDU QUE** cette année encore, se tiendra le camp de jour pour les jeunes de notre municipalité ;

**ATTENDU QU'**il est très important de débiter les préparatifs pour le camp de jour de l'été 2012 afin d'assurer un bon fonctionnement de celui-ci et de faire en sorte que nos jeunes apprécient leur participation à cette édition 2012 ;

**ATTENDU QUE** suite à l'ouverture du poste de coordonnateur(trice) du camp de jour 2012 une seule candidature a été reçue ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Jiny Vincent soit engagée à titre de coordonnatrice du camp de jour 2012 et ce, selon les conditions prévues à l'entente.

#### **058.03.12 PAIEMENT DE LA QUOTE-PART À LA STATION PLEIN AIR**

**ATTENDU QUE** la Station Plein Air de Saint-Pacôme est en attente de paiements de différents bailleurs de fonds;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme verse les cotisations d'avril, mai, juin et juillet immédiatement à la Station plein air, soit un montant de treize mille trois cent trente-trois dollars et trente-deux cents (13 333,32 \$).

#### **059.03.12 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**ATTENDU QUE** la bibliothèque doit être reliée par fibre optique au réseau internet;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Kamouraska/Rivière-du-Loup possède l'expertise pour effectuer ces travaux;

**ATTENDU QUE** l'achat d'équipement est nécessaire afin que la Commission scolaire Kamouraska/Rivière-du-Loup puisse procéder à l'installation finale du réseau internet;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'achat d'équipement électronique auprès de la Compagnie Insight au montant de neuf cent quarante-trois dollars et quarante et une cent (943,41 \$) taxes incluses afin de procéder à l'installation du réseau internet et ainsi terminer le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale.

#### **060.03.12 PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME POUR SUIVI DE LA RÉSOLUTION DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR LE PLAN DE REDRESSEMENT DE LA STATION PLEIN AIR;**

**ATTENDU QUE** la Station plein air de Saint-Pacôme a reçu dans le cadre de son plan de redressement une aide financière de la MRC de Kamouraska;

**ATTENDU QUE** l'aide financière de la MRC était conditionnelle à des engagements de la Municipalité de Saint-Pacôme et de la Station plein air;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a absorbé les coûts de la mise aux normes de la C.S.S.T. en 2011 et que tout est conforme;

**ATTENDU QUE** la Station plein air a diminué sa masse salariale de soixante-cinq mille dollars (65 000,00 \$) et la Municipalité a compensé par du travail de certains de ses employés et en plus par du travail de bénévolat, ce qui a permis de faire des économies dans le cadre du plan de redressement;

**ATTENDU QUE** ses efforts sont concluants sur la situation financière de la Station plein air;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a maintenu en 2011 et va maintenir en 2012 son aide financière de quarante mille dollars (40 000,00 \$);

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme s'engage à absorber, s'il y a lieu, le déficit D'Arbre en arbre en 2012 (exercice financier se terminant le 31 mai 2012);

**ATTENDU QUE** la Station plein air a déposé son plan d'action tel que demandé à la MRC de Kamouraska;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme a répondu aux demandes de la MRC de Kamouraska et y répondra pour l'année 2012, dans le cadre du plan de redressement de la Station plein air de Saint-Pacôme.

#### **061.03.12 PROJET DE PÉRENNISATION DE LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME**

**Il est à noter que M. Robert Bérubé, jugeant qu'il est en conflit d'intérêts dans ce dossier, se retire de la réunion pour ce point.**

**ATTENDU QUE** dans le cadre de son plan de redressement, la Station plein air devait présenter un plan d'action pour consolider et pérenniser ses opérations;

**ATTENDU QU'**un mandat a été donné à M. Jocelyn Guimond consultant en tourisme et loisirs avec une maîtrise en développement régional;

**ATTENDU QUE** le mandat était la rédaction d'un plan d'action destiné à la consolidation et au développement de la Station plein air de Saint-Pacôme dans une perspective de pérennité;

**ATTENDU QUE** différents intervenants ont travaillé sur ce mandat tel que le CLD du Kamouraska, la SADC du Kamouraska, la MRC de Kamouraska et la Municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** M. Jocelyn Guimond a pris connaissance des diverses études et projets réalisés au cours des quinze (15) dernières années;

**ATTENDU QU'**il devait sélectionner l'hypothèse optimale en identifiant les coûts de chaque intervention et le coût total du plan de consolidation et de développement retenu;

**ATTENDU QU'**il devait produire et déposer un projet final au Comité de relance et à la MRC de Kamouraska;

**ATTENDU QU'**il y a eu une présentation aux maires de la MRC de Kamouraska le 15 février 2011 avec des représentants du CLD et de la SADC et que la poursuite des démarches en revient à la Station plein air;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme doit se positionner sur le projet de consolidation et de pérennisation de la Station plein air;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le plan d'action tel que proposé par M. Jocelyn Guimond et que la Municipalité de Saint-Pacôme s'engage pour un montant de quarante mille dollars (40 000,00 \$) par année, conditionnel à un engagement sans équivoque de la MRC de Kamouraska pour les années à venir considérant que la Station plein air est une infrastructure importante pour tout le territoire de la MRC. Il doit être considéré comme une ressource commune, un actif pour la santé, le bien-être et la qualité de vie sur le territoire. Au moment où le Kamouraska s'appête à agir pour garder et attirer de nouvelles familles, promouvoir de saines habitudes de vie et diversifier son offre touristique, la Station plein air apparaît plus que jamais comme un service majeur de proximité à consolider et à développer. Son développement passe par la mise à niveau de ses installations de glisse et par une utilisation optimale de ses installations et de son personnel. La Station plein air doit soutenir une offre concurrentielle.

**M. Robert Bérubé reprend place à cette séance.**

#### **062.03.12 ENTENTE DE SERVICE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME ET LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** plusieurs ententes existent entre la Municipalité de Saint-Pacôme et la Station plein air de Saint-Pacôme quant à l'utilisation du terrain et des bâtiments sur lequel la Station tient ses activités;

**ATTENDU QU'**un comité d'étude constitué de deux représentants de la Municipalité de Saint-Pacôme, deux représentants de la Station plein air de Saint-Pacôme ainsi que du maire sera créé et chargé d'étudier les documents existants et de produire un nouveau protocole d'entente;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à la majorité des membres présents, M. Robert Bérubé étant en désaccord, que les membres de ce conseil municipal désignés pour siéger sur ce comité soient : M. Jean Santerre et M. Nicholas Ouellet.

**063.03.12 RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** le travail et le dévouement de nos nombreux bénévoles méritent d'être soulignés d'une façon particulière;

**ATTENDU QUE** nous nous devons de mentionner toute notre reconnaissance à chacun, car sans eux, notre vie municipale et communautaire ne pourrait être ce qu'elle est;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser un montant de sept cent cinquante dollars (750,00 \$) afin de pouvoir offrir à nos bénévoles une soirée à la hauteur de leur travail et de leur dévouement.

**064.03.12 COLLECTE DES GROS REBUS**

**ATTENDU QUE** les gens ont souvent des gros rebus dont ils veulent se départir et ne possèdent pas toujours les ressources nécessaires pour apporter ces derniers à l'écocentre;

**ATTENDU QUE** notre nouveau camion à vidanges n'a pas les fonctionnalités pour prendre les gros rebus lors de la collecte régulière des matières résiduelles;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à une collecte des gros rebus deux fois par année, soit au printemps, dans la troisième (3<sup>e</sup>) semaine complète du mois de mai et à l'automne, dans la première semaine complète du mois d'octobre. Pour 2012, les dates retenues seraient le 22 mai et le 9 octobre.

**065.03.12 PAIEMENT DE FACTURES À TRANSPORT PIERRE DIONNE**

**ATTENDU QUE** Transport Pierre Dionne nous fait parvenir les factures suivantes pour des travaux effectués dans notre municipalité en 2011 :

Facture #2933	
Travaux dans la rue Meunier	9 089,44 \$
Facture #2930	
Ponceau Côte Norbert	6 422,31 \$
Facture #2931	
Fossé Côte Norbert	629,65 \$

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement de ses factures à Transport Pierre Dionne pour un total de seize mille cent quarante et un dollars et quarante cents (16 141,40 \$) taxes incluses pour des travaux effectués dans la rue Meunier et la Côte Norbert.

**066.03.12 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME DIANE, M. DENIS ET M. GASTON CHAMBERLAND**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

**ATTENDU QUE** Mme Diane, M. Denis et M. Gaston Chamberland se sont vu léguer la propriété sise au 292, boulevard Bégin le 18 février 2012;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Diane, M. Denis et M. Gaston Chamberland au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 292 boulevard Bégin.

**M. Nicholas Ouellet quitte la séance à 20h55.**

**067.03.12 CLUB DE COMPÉTITION CÔTE DES CHATS INC. – DEMANDE DE COMMANDITE**

**ATTENDU QUE** l'avenir de notre communauté repose sur notre jeunesse, il est important de leur donner la chance de participer à des activités dans lesquelles ils pourront s'épanouir et vivre des expériences inoubliables;

**ATTENDU QUE** depuis plusieurs années, le Club de compétition de la Côte des Chats poursuit son objectif de promouvoir le ski alpin et compétition auprès des jeunes;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer pour un montant de cinquante dollars (50,00 \$) au Club de compétition de la Côte des Chats pour aider à l'organisation de la compétition du 17 mars prochain à la Station plein air de Saint-Pacôme.

**068.03.12 RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT – RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Marc Bélanger responsable de la bibliothèque municipale auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2012; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent.

**069.03.12 RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT – REPRÉSENTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Mme Carmelle Fortin à titre de représentante municipale auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent pur l'année 2012, la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent.

**070.03.12 LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – INSPECTION ÉLECTRIQUE ET THERMOGRAPHIQUE DES INSTALLATIONS MUNICIPALES**

**ATTENDU QUE** La Mutuelle des municipalités du Québec travaille à la mise en œuvre de mesures visant à limiter la fréquence et la gravité de nos sinistres;

**ATTENDU QUE** la majorité des incendies de bâtiment prennent naissance dans les panneaux de distribution électrique;

**ATTENDU QUE** La Mutuelle des municipalités du Québec nous offre gratuitement un service d'inspection thermographique permettant de protéger le patrimoine bâti de notre municipalité;

**ATTENDU QUE** le technicien en thermographie de La Mutuelle des municipalités du Québec a inspecté les panneaux de distribution électrique de l'édifice municipale, du garage, de la caserne incendie et de la bibliothèque le 7 février dernier;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu le rapport résumant l'inspection électrique et thermographique de notre municipalité;

**ATTENDU QUE** certaines anomalies ont été détectées dont quatre (4) de niveau C et une (1) de niveau B;

**ATTENDU QUE** ces anomalies doivent être réparées dès que possible;

**ATTENDU QUE** la compagnie Jalbertech nous a fourni une soumission au montant de mille deux cent soixante-dix-neuf dollars et cinquante cents (1 279,50 \$) pour effectuer les travaux nécessaires afin de corriger ces anomalies;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de la compagnie Jalbertech au montant de mille deux cent soixante-dix-neuf dollars et cinquante cents (1 279,50 \$) et de voir à ce que les réparations demandées par La Mutuelle des municipalités du Québec soient faites dès que possible.

**071.03.12 BIBLIOTHÈQUE MATHILDE-MASSÉ – PARTICIPATION FINANCIÈRE**

**ATTENDU QUE** la bibliothèque Mathilde-Massé est un atout majeur dans qualité de vie des résidents de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** la bibliothèque a constamment besoin de renouveler son inventaire de livres;

**ATTENDU QUE** pour l'année 2012, un montant de mille cinq cents dollars (1 500,00 \$) a été prévu au budget de la Municipalité de Saint-Pacôme afin que la bibliothèque municipale puisse acquérir des livres et pour aider à son fonctionnement;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à verser le montant de mille cinq cents dollars (1 500,00 \$) prévu au budget pour le fonctionnement et l'achat de livres pour la bibliothèque Mathilde-Massé.

**072.03.12 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DE 2012**

**ATTENDU QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai sous le thème « Épaulez Alain Térieur ! À l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important »;

**ATTENDU QUE** le personnage d'Alain Térieur invite chaque personne d'être elle aussi un Alain Térieur : **un être qui a besoin d'être épaulé, écouté et respecté**. Ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel et la santé psychologique de chacun;

**ATTENDU QUE** les actions favorisant notre thème sont une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de SÉCURITÉ des citoyennes et citoyens;

**ATTENDU QUE** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

**ATTENDU QUE** nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de se mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75% de

municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme proclame par la présente la semaine du 7 au 13 mai 2012, **Semaine de la santé mentale** et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de se sentir en sécurité et de se sentir bien en prenant conscience de ses forces et de ses limites, en étant bien entouré, en réduisant le stress lorsque nécessaire ou en cherchant ce qui pourrait nous aider.

**073.03.12 LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE KAMOURASKA – DEMANDE DE COMMANDITE**

**ATTENDU QUE** La Société d'agriculture du comté de Kamouraska tiendra du 17 au 22 juillet prochain sa 85<sup>e</sup> exposition agricole;

**ATTENDU QU'**un bottin sera distribué aux exposants ainsi qu'au grand public;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de cinquante dollars (50,00 \$) à La Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

**074.03.12 LES HABITATIONS SAINT-PACÔME / RÉSIDENCE DU LYS D'ARGENT – DEMANDE DE COMMANDITE**

**ATTENDU QUE** le comité des activités sociales de la Résidence du Lys d'Argent désire poursuivre ses activités sociales;

**ATTENDU QUE** lors de la dernière année, les dons reçus ont permis de souligner de façon spéciale les anniversaires de naissance des résidents et les fêtes de l'année;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite au montant de cinquante dollars (50,00 \$) au comité des activités sociales de la Résidence du Lys d'Argent afin qu'ils poursuivent les activités sociales de ses résidents.

**075.03.12 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h07.



**LES HABITATIONS SAINT-PACÔME  
RÉSIDENCE DU LYS D'ARGENT  
18, RUE MARTIN, SAINT-PACÔME (QUÉBEC) G0L 3X0  
418-852-2525**

**RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES, AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES  
LOGEMENTS À LOUER  
UNE SUBVENTION EST PRÉSENTEMENT DISPONIBLE POUR LE  
PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER SI ADMISSIBLE**

À louer immédiatement un studio 2 ½ et un logement 3 ½ situés au rez-de-chaussée, deux logements 3 ½ situés au 1<sup>er</sup> étage et un logement 3 ½ situé au 2<sup>e</sup> étage, incluant les services suivant : 2 repas par jour (dîner et souper), **MENU ÉQUILIBRÉ ET VARIÉ**, collation en après-midi. Service de buanderie et d'entretien ménager, électricité, service de câblodistribution, système de surveillance électronique (près du lit et dans la salle de bain). Interphone à l'entrée du logement. **AIDE FINANCIÈRE CRÉDIT DE MAINTIEN À DOMICILE À TOUTES LES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS. POSSIBILITÉ DE SUBVENTION PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER SI ADMISSIBLE.** Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec : Réjeanne Blais, directrice générale, au 418-852-2525.

***Corvée des sentiers***

Amateur de marche et de randonnées pédestres? La Société de gestion de la rivière Ouelle, en collaboration avec le comité des loisirs de Saint-Pacôme, organise une corvée des sentiers qui longent la rivière le 2 juin prochain. Les travaux à accomplir sont par exemple, la réparation et l'entretien de quelques structures simples, la taille d'arbustes et le nettoyage des sentiers.

Quand : le samedi 2 juin à 8h00

Lieu de rencontre : Station plein air de Saint-Pacôme

Matériel à apporter : gants, bottes confortables, pantalons longs et sécateurs (si possible)

Inscrivez-vous auprès de l'agente de développement :

Mathilde C. Loiselle, Tél. : 418-852-2356 | Courriel : [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)





## Du jardin... À la maison...

### Tarte aux petits fruits

#### Croûte :

1 tasse de farine tout usage (250 ml)  
1/4 à de tasse de sucre (50 ml)  
1/3 de tasse de margarine  
1/3 de tasse d'eau environ

#### Garniture :

2 c. à soupe de fécule de maïs (25 ml)  
1/2 tasse de sucre (150 ml)  
2/3 de tasse de jus d'orange (150 ml)  
2 tasses de bleuets frais ou surgelés (500 g)  
2 tasses de fraises émincées (500 g)

Variante : remplacer 1 tasse de fraises par 1 tasse de framboises.

#### Croûte :

Rassembler la farine et le sucre. À la main ou dans un appareil électrique, fractionner la margarine et pétrir jusqu'à l'obtention d'un mélange friable. Former une boule de pâte (ajouter un peu d'eau pour faire la boule si nécessaire). Abaisser et déposer dans un moule à flan ou moule à tarte de 9po (23 cm). Faire cuire à 375°F pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que le bord prenne une teinte dorée. Laisser refroidir sur une grille.

#### Garniture :

Dans une petite casserole, rassembler la fécule de maïs, le sucre, le jus d'orange et 1 tasse de bleuets. Amener à ébullition à feux doux en tournant. Laisser mijoter pendant 3 minutes ou jusqu'à épaississement. Retirer du feu et incorporer le reste des bleuets et les fraises. Verser dans la croûte prête à garnir. Mettre au frais au moins 2 heures.

Cercle de Fermières Saint-Pacôme

## Club des 50 ans et plus Anniversaires du mois de mai

Marie-Paule Tardif	1	Clorilda Lévesque	16
Géraldine Lévesque	1	René Royer	16
Janette Chamberland	3	Jocelyne D. Pelletier	16
Paquerette Lévesque	5	Raymond Laboissonnière	21
Andrée Ratté	9	Rénald Bérubé	21
Georgette Lévesque	11	Denis Dionne	22
Cyril Dubé	11	Johanne Dubé	26
Martin Fournier	12	Jeannine Dubé	31
André Dionne	12	Yvon Lamarre	31
Éloy Soucy	16		
Denis Laboissonnière	16		



## Capsule verte Printemps = Peinture

Pour éliminer rapidement l'odeur de peinture dans une pièce, placez quelques tranches d'oignon dans un plat avec un peu d'eau. Quelques heures suffisent...

## Sécurité routière

### Modifications au Code de la sécurité routière Entrée en vigueur du zéro alcool pour les conducteurs de 21 ans ou moins

La Société de l'assurance automobile du Québec rappelle que depuis le 15 avril 2012, le zéro alcool s'applique également à tous les titulaires de permis de conduire de 21 ans ou moins, peu importe la classe et le type de permis. Cette nouvelle disposition en matière de sécurité routière découle du projet de loi no 71, adopté en décembre 2010.

#### Des solutions simples

La Société souligne qu'il existe plusieurs solutions de rechange pour éviter de conduire après avoir consommé de l'alcool, comme :

- Avoir recours à un conducteur désigné;
- Prendre un taxi;
- Faire appel à un service de raccompagnement;
- Utiliser le transport en commun;
- Dormir chez un ami.

Pour sensibiliser davantage les jeunes conducteurs à l'importance de recourir à ces solutions simples et pratiques et pour leur rappeler le message, un feuillet d'information a été transmis aux quelque 110 000 conducteurs touchés.

#### Sanctions

Les sanctions prévues au Code de la sécurité routière pour les conducteurs ne respectant pas cette nouvelle mesure sont les mêmes que celles dont est passible le titulaire d'un permis d'apprenti conducteur ou d'un permis probatoire ayant consommé de l'alcool sans dépassement de la limite de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang, qui est prévu au Code criminel. Ainsi, le permis est immédiatement suspendu pour une période de 90 jours. De plus, si le titulaire est déclaré coupable :

- il verra 4 points d'inaptitude inscrits dans son dossier de conduite;
- il devra payer une amende de 300 \$ à 600 \$, plus les frais.

Si l'alcoolémie du conducteur dépasse 80 mg d'alcool par 100 ml de sang, et ce, sans égard à l'âge ou au type de permis, il pourrait être poursuivi en justice en vertu du Code criminel.

Pour en savoir plus, visiter le [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca).



## *Des nouvelles de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest*

### **Rapport incendie 2011;**

Pour l'année 2011, nous comptons au total 28 sorties.

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| ✓ 4 % Bâtiments privés               | ✓ 24 % Feux de cheminée                   |
| ✓ 4 % Bâtiments commerciaux          | ✓ 4 % Feux à l'extérieur (champs & forêt) |
| ✓ 21 % Alarmes automatiques          | ✓ 4 % Sauvetage sur l'eau                 |
| ✓ 18 % Accidents et feu de véhicules | ✓ 21 % Danger électrique                  |

Il est très important de respecter les lois et règlements et surtout d'être très prudent avec les feux récréatifs ou autres. Il serait nécessaire d'avoir quelques chaudières d'eau et des pelles près du feu pour éviter qu'il se propage aux alentours.

Une fois par année faire vérifier votre système d'alarme automatique et ne pas oublier de vérifier vos piles de détecteurs de fumée et vos extincteurs portatifs.

Soyez prudent, votre sécurité nous tient à cœur!

### **Printemps... rime avec prudent!**

Parlons d'un des plaisirs de l'été : le barbecue. Quoi de plus agréable qu'un bon repas cuisiné sur le barbecue, bien assis à la table du patio à regarder le soleil se coucher (ou les enfants engloutir les hamburgers amoureuxment préparés). Pour ce faire, ça prend un barbecue et bien sûr, une bouteille de propane bien pleine. Lorsque vous transportez la bouteille, vous devez :

**ABSOLUMENT** la mettre en position debout. Assurez-vous que la valve de sécurité est bien fermée et gardez une fenêtre de la voiture ouverte. Les bouteilles de 45 livres ou moins doivent être munies d'un bouchon d'étanchéité. Et bien sûr, vous avez bien immobilisé l'objet dangereux afin qu'il ne se renverse pas dans la voiture. Vous voici donc de retour à la maison, sain et sauf. Maintenant que vous avez extrait du cabanon le barbecue, il faut le passer à l'inspection : retirez toutes les pièces mobiles et nettoyez l'intérieur et l'extérieur avec de l'eau savonneuse. Aspergez les raccords avec cette eau savonneuse afin de vérifier la présence de fuites potentielles : si des bulles se forment lorsque vous ouvrez le gaz, c'est qu'il y a fuite. Pendant l'hiver, le barbecue a pu recevoir la visite d'araignées qui y auraient laissé cocons et toiles. Cela nuit au cheminement du gaz vers les brûleurs, ce qui cause, une perte de performance et crée un risque de feu au niveau des contrôles. Afin de réduire ce problème durant la belle saison, laissez votre barbecue dans un endroit ensoleillé (avec sa housse de protection) plutôt que dans un endroit frais et humide.

**IMPORTANT** : Lors de l'utilisation de l'appareil, n'actionnez pas plus de deux fois le bouton de démarrage, les risques d'explosion ne sont pas à négliger! (Refermez le tout, attendez 5 minutes le capot ouvert et recommencez). Enfin, après chaque usage, nettoyez bien le tuyau d'alimentation afin d'enlever toute trace de nourriture qui pourrait attirer les petits animaux. Pour fermer l'appareil, la prudence est aussi de rigueur. Fermez d'abord la sortie de combustible (robinet de la bombonne) puis vous pourrez alors fermer les boutons de contrôle. Maintenant, profitons de l'été qui s'en vient. La

limonade sirotée en regardant pousser les fleurs n'a-t-elle pas meilleur goût lorsque la sécurité des nôtres est assurée?

### **Programme conjoint de protection civile (PCPC).**

Le PCPC a été établi en octobre 1980 pour accroître la capacité nationale de gérer tous les types de situations d'urgence et pour renforcer la résilience des infrastructures essentielles. Le PCPC est administré par Sécurité publique Canada (SP).

Le PCPC contribue à subventionner 50 % du coût total des projets. La Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest a fait une demande au printemps 2011 pour l'acquisition d'un véhicule tout terrain, d'un traîneau de survie, d'une remorque et accessoire pour secourir la population en des lieux difficiles d'accès. Cette demande a été acceptée par la sécurité publique du Canada.

Suite à l'acquisition des équipements mentionnés, une conférence de presse a eu lieu le mercredi 14 mars à la caserne de pompier à Rivière-Ouelle en présence des membres du conseil d'administration, du directeur des incendies, M. Christian Gagnon, la mairesse de Rivière-Ouelle, Mme Élisabeth Hudon et le maire de Saint-Denis, M. Jean Dallaire.

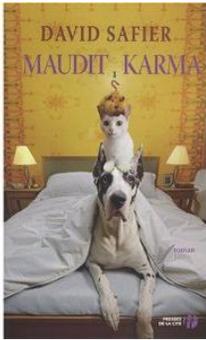
M. Maurice Gagnon du journal Le Placoteux ainsi que Mme Cathy Chenard et M. Pierre-Luc Rivard de la Télévision communautaire du Kamouraska étaient présents afin de présenter à la population les nouveaux équipements de la Régie en incendie.

Notre territoire est géographiquement diversifié, fleuve, lacs, rivières, montagnes et forêts. L'acquisition de ces équipements sera un avantage pour la sécurité de la population de notre région. Le projet a coûté au total 27 000 \$. Les principaux donateurs sont le gouvernement du Canada (Sécurité civile) subvention de 50 %, l'autre 50 % a été payé par la brigade des pompiers par leur activité du souper B.B.Q printanier et par la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest.

Christian Gagnon, directeur des incendies  
Régie intermunicipale en protection incendies du Kamouraska  
Ouest

# Chronique culturelle

## À lire ce mois-ci...

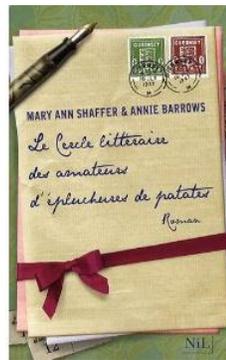


### Un petit chef-d'œuvre d'humour et de drôlerie

L'animatrice télé Kim Lange a atteint le sommet de sa carrière en n'hésitant pas à marcher sur la tête de ses concurrentes. Elle vient d'être récompensée par le prix de la Meilleure Présentatrice quand elle meurt subitement, écrasée par la chute d'une météorite, en fait un déchet de station spatiale soviétique rentrée dans

l'atmosphère. Arrivée dans l'au-delà, elle découvre qu'en raison de son mauvais karma (elle a trompé son mari et négligé sa petite fille), elle devra être réincarnée en fourmi. Dans sa nouvelle enveloppe, elle peut observer l'arrivée de Nina, son ex-meilleure amie, qui prend sa place auprès de son mari, de sa fille et de sa propre mère. Et ses tribulations ne font que commencer. Plusieurs fois fourmi, elle sera également cochon d'Inde, vache et chien. Il lui faudra accumuler suffisamment de bon karma pour pouvoir espérer revêtir forme humaine et retrouver sa famille, son nouvel et unique objectif...

Ce premier roman du jeune scénariste allemand David Safier est un petit chef-d'œuvre d'humour, de drôlerie et de tendresse. Du début à la fin sa lecture est un vrai plaisir tant tout est léger, bien écrit et bien observé.



### Bien ficelé et savoureux

L'histoire se déroule entre Londres et l'île de Guernesey, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en 1946. Juliet, jeune chroniqueuse et écrivaine londonienne, est en panne d'inspiration pour le prochain sujet de son roman.

Un jour, elle reçoit la lettre d'un inconnu, natif de Guernesey, avec lequel elle va régulièrement échanger. Elle découvre alors son monde et celui de ses amis - un monde insoupçonné, délicieusement excentrique. Celui d'un club de lecture

créé pendant la guerre pour échapper aux foudres d'une patrouille allemande un soir où, bravant le couvre-feu, ses membres venaient de déguster un cochon grillé et une tourte aux épluchures de patates... - délices bien évidemment strictement prohibés par l'occupant.

Alors que *Le Times* lui commande une série d'articles sur "les vertus pratiques, morales et philosophiques de la lecture", Juliet décide d'en savoir plus sur ce cercle littéraire en se rendant sur place. Elle va progressivement s'attacher à ses membres qui ne se prennent pas au sérieux et qui ont une manière bien à eux d'aimer les livres et la lecture.

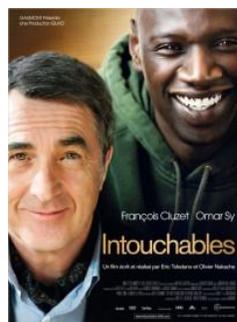
Le roman se présente sous forme d'échanges épistolaires entre les différents protagonistes, ce qui apporte un rythme soutenu et une grande facilité de lecture. L'humour et l'autodérision sont très présents, malgré l'arrière-fond historique lourd (Occupation allemande, déportation d'un membre du cercle, etc.) relaté sous forme d'anecdotes, rendant ce roman d'une humanité touchante.

## En salle ce mois-ci...

### Intouchables

DATE DE SORTIE 13 AVRIL 2012 EN SALLE  
DURÉE : 1H52  
GENRE : COMÉDIE DRAMATIQUE  
ORIGINE : FRANCE  
ACTEURS : FRANÇOIS CLUZET, OMAR SY, ANNE LE NY

Confiné à sa chaise roulante depuis un accident de parapente, Philippe, un riche Parisien amateur de musique classique, engage Driss, un jeune noir venu des banlieues, pour lui prodiguer au quotidien les soins dont il a besoin. Forcé d'accepter l'emploi, Driss ne se croit pas capable de prendre bien soin de Philippe, mais il refuse de le prendre en pitié malgré son handicap. L'insolence de Driss est rafraîchissante pour Philippe et leur relation se transforme rapidement en amitié. Philippe peut enfin s'amuser un peu et reprendre goût à la vie. Peut-être même jusqu'à rencontrer une femme...



## En vidéo...

### La peur de l'eau

DATE DE SORTIE DU DVD : 15 MAI 2012  
DURÉE : 2H02  
GENRE : SUSPENSE  
ORIGINE : QUEBEC  
ACTEURS : PIERRE-FRANÇOIS LEGENDRE, BRIGITTE POGONAT, NORMAND D'AMOUR

Le sergent André Surprenant mène une existence banale aux Îles-de-la-Madeleine avec sa fille adolescente. Son monde bascule lorsque Rosalie Richard, une jeune femme de 18 ans et fille du maire, est retrouvée assassinée et violée sur une falaise au bord de la mer. L'inspecteur Gingras arrive de Montréal pour tenter de résoudre le meurtre. Voyant que le policier de la métropole s'attarde sur des faits ambigus et semble chercher un suspect prédéterminé, Surprenant décide de mener sa propre enquête avec sa partenaire, Geneviève Savoie, qui est secrètement amoureuse de lui. Tous les habitants du village sont des suspects potentiels.



# Le Focus

## Calendrier des activités (mai)

### 4 mai: Soirée Films

Prix d'entrée : 1\$

Pop corn à volonté

### 11 mai : Soirée libre

### 12 mai (samedi) : *Vente de pains!*

Heure à confirmer. Il faut des jeunes pour faire du porte-à-porte.  
(Les informations vous seront remises dès la fin d'avril)

1 pain : 3\$

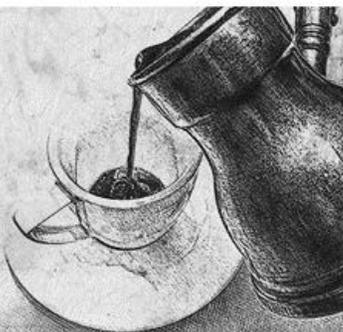
2 pains : 5\$

### 18 mai : Soirée jeux vidéo sur la Kinect

25 mai: Soirée libre ou possibilité d'une soirée avec les intervenants.

# Café Jasette

à Saint-Pacôme



*Une pause réflexion pour se faire du bien...*

Les Cafés Jasette  
sont l'occasion  
pour les résidents de Saint-Pacôme  
de se réunir pour échanger  
sur différentes composantes  
du vieillissement.

Chaque café-rencontre est dédié  
à l'approfondissement  
d'une thématique spécifique.

Un professionnel  
de la thématique abordée  
co-anime toujours la rencontre  
dont la formule privilégie l'échange  
et la discussion entre les participants.

*En collaboration avec :*



Club des 50 ans et plus  
de Saint-Pacôme

**Famille et Aînés**  
**Québec**

*et leurs partenaires :*

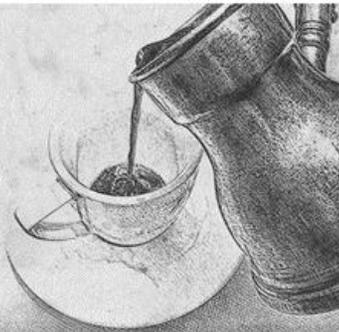


Cercle de Fermières  
Saint-Pacôme

Comité  
Municipalité amie  
des aînés

# Café Jasette

Printemps  
2012



Toutes les rencontres ont lieu  
au Centre municipal de Saint-Pacôme au 27, rue St-Louis

**1**  
**S'ADAPTER AU VIEILLISSEMENT**  
animé par René Racine, psychologue  
Vieillir de façon positive et heureuse en faisant face  
aux nombreux changements qui se produisent.

Lundi 30 avril 2012 à 9h30

**2**  
**ÊTRE ACTIF, POUR VIVRE MIEUX**  
animé par Annik Ouellet, kinésiologue  
Présentation du CSSS Kamouraska

Qu'est-ce que signifie « être actif »?  
Comment faire pour le devenir?

Lundi 28 mai 2012 à 9h30

**3**  
**MÉDICAMENTS ET DÉPENDANCES**  
animé par Simon Ouellet,  
intervenant en toxicomanie  
Présentation de La Montée

Quels signes peuvent révéler une dépendance  
aux médicaments? Quels sont les effets  
de cette dépendance sur la personne et son entourage?  
Quels en sont les cycles?

Lundi 18 juin 2012 à 9h30

**Inscription obligatoire**

auprès de la Municipalité de Saint-Pacôme  
Tél. 418-852-2356  
Courriel : [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)

**Covoiturage possible,  
renseignez-vous!**

*On vous attend!*

sigma

# Chanter pour aider

concert bénéfice au profit de la fabrique de Saint-Pacôme

Dimanche

20 mai 2012

20h

à l'église  
de Saint-Pacôme

Avec  
le Groupe vocal Mouv'Anse  
de La Pocatière  
sous la direction de  
Marc-André Caron

&

le groupe Chœur en Sol  
de Sept-Îles  
sous la direction de  
Yvon Paquet



billets

**Billets en vente auprès de**

Gaston ou Carmelle Dumont : 418 852-2752 | Marie D'Anjou : 418 852-2703

Noëlla Gagnon : 418 852-2889

ou au bureau de la Fabrique : 418 852-2095

billets

# DATES À RETENIR

## Mai 2012

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<p><b>HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE</b></p> <p>Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 14h00 à 16h00</p> <p>Téléphone : 418-315-0579</p>		<p><b>1</b></p> <p><b>Vidanges1</b></p> <p>Gymnastique du cerveau 9h à 11h</p> <p><b>Séance ordinaire du conseil 20h00</b></p> <p>Bibliothèque De 18h30 à 20h30 </p>	<p><b>2</b></p> <p>Fermières 13h00 Préparation congrès</p> <p>Fermières Réunion mensuelle 19h30</p>	<p><b>3</b></p> <p>Âge d'or cartes  13h00</p> <p>Bibliothèque De 14h00 à 16h00 </p>	<p><b>4</b></p> <p><b>Vidanges 2</b></p>	<p><b>5</b></p>
<p><b>6</b></p> <p>Bibliothèque De 10h00 à 12h00 </p>	<p><b>7</b></p> <p>Fermières Congrès régional</p>	<p><b>8</b></p> <p><b>Récupération 1</b></p> <p>Gymnastique du cerveau 9h à 11h</p> <p>Fermières Congrès régional</p> <p>Bibliothèque De 18h30 à 20h30 </p>	<p><b>9</b></p> <p>Fermières Congrès régional</p>	<p><b>10</b></p> <p>Âge d'or cartes  13h00</p> <p>Fermières Congrès régional Bibliothèque De 14h00 à 16h00 </p>	<p><b>11</b></p> <p><b>Récupération 2</b></p>	<p><b>12</b></p> <p>Vente de pain par les jeunes du Focus</p>
<p><b>13</b></p> <p>Bibliothèque De 10h00 à 12h00 </p>		<p><b>15</b></p> <p><b>Vidanges1</b></p> <p>Gymnastique du cerveau 9h à 11h</p> <p>Bibliothèque De 18h30 à 20h30 </p>	<p><b>16</b></p> <p>Fermières 13h00 Broderie serviette d'invité</p>	<p><b>17</b></p> <p>Âge d'or cartes  13h00</p> <p>Bibliothèque De 14h00 à 16h00 </p>	<p><b>18</b></p> <p><b>Vidanges 2</b></p>	<p><b>19</b></p>
<p><b>20</b></p> <p>Concert-bénéfice à l'Église 20h00</p> <p>Distribution d'arbres et de plants de pétunias</p> <p>Bibliothèque Fermé </p>	<p><b>21</b></p> <p>Journée nationale des Patriotes Bureau municipal fermé</p>	<p><b>22</b></p> <p><b>Récupération 1</b></p> <p>Bibliothèque De 18h30 à 20h30 </p>	<p><b>23</b></p> <p>Fermières 13h00 Sac pour épingles à linge et coussin facile</p>	<p><b>24</b></p> <p>Âge d'or cartes  13h00</p> <p>Bibliothèque De 14h00 à 16h00 </p>	<p><b>25</b></p> <p><b>Récupération 2</b></p>	<p><b>26</b></p> <p>Âge d'or Souper fin de saison et danse à 20h00</p>
<p><b>27</b></p> <p>Bibliothèque De 10h00 à 12h00 </p>	<p><b>28</b></p> <p>Café jasette 9h30 Anick Ouellet, kinésiologue Centre municipal</p>	<p><b>29</b></p> <p><b>Vidanges1</b></p> <p>Bibliothèque De 18h30 à 20h30 </p>	<p><b>30</b></p> <p>Fermières 13h00 Finition des pièces</p>	<p><b>31</b></p> <p>Âge d'or cartes  13h00</p> <p>Bibliothèque De 14h00 à 16h00 </p>		